

**DIREZIONE GENERALE AGHJUNTA IN CARICA DI L'INFRASTRUTTURE
 DI I TRASPORTI, DI A MUBILITÀ È DI I CASALI**
**DIRECTION GENERALE ADJOINTE EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES
 DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE ET DES BATIMENTS**
DIREZIONE DI I TRASPORTI È DI A MUBILITÀ
DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE
DIRIZZIONI AGHJUNTA CAMINI DI FARRU È MUBILITÀ
DIRECTION ADJOINTE DES CHEMINS DE FER ET DE LA MOBILITE

Capu di u sirvizi di l'investimenti di a Mubilità
Chef(fe)de service des Investissements de la Mobilité

Cadre d'emplois : **Ingénieurs Territoriaux**
 Grades: **Ingénieur / Ingénieur Principal / Ingénieur Hors Classe**
 Catégorie **A – Filière Technique**

I/ DEFINIZIONE DI U POSTU (ROLLU È MISSIONE) / DEFINITION DU POSTE

Le service des Investissements de la Mobilité assure des missions :

- de maîtrise d'ouvrage opérationnelle :
 - des aménagements à créer, à moderniser, ou à développer nécessaires à la mise en œuvre des offres de mobilités ferroviaires et routières,
 - des acquisitions de matériels roulants ou d'outillages pour les chemins de fer ;
- de maîtrise d'œuvre interne d'opérations d'aménagements liées aux offres de mobilités et animer la maîtrise d'œuvre interne déléguée aux directions adjointes lorsque celle-ci leur est confiée ;
- de gestion et de mise en place des modalités de conservation du domaine et du patrimoine (immobiliers, mobiliers, d'outillages nécessaires au fonctionnement des offres de mobilités...), de leurs entretiens, de leurs maintenances et de leurs valorisations.

Ces missions, déclinaisons opérationnelles des schémas généraux de la Collectivité de Corse et des diverses concertations internes et externes, sont à mener en étroite collaboration avec le service des Transports ferroviaires et de la Mobilité, en charge notamment de la gestion du contrat de DSP avec la SAEMML des CFC, de l'élaboration de la planification territoriale de l'intermodalité (ex SRI), des projets de systèmes intelligents de transports (billettique, information multimodale des voyageurs,...) ainsi que le service Contrôle et projets numériques de la Direction adjointe des transports routiers en charge de leur mise en œuvre sur le réseau terrestre routier scolaire et interurbain de la Collectivité.

Le chef de service assume la responsabilité administrative, financière et juridique de cette unité et assure l'encadrement de l'ensemble des agents du service.

Associé à la définition de la stratégie de la Direction adjointe des chemins de fer et de la mobilité, il concourt à la réalisation de ses objectifs qu'il décline, dans son service, en objectifs opérationnels.

Il peut se voir confier une mission transverse ou la conduite d'un projet spécifique.

Ses compétences en matière juridique, financière, technique, d'organisation et de méthode, lui permettent d'impulser une dynamique d'innovation en matière d'organisation et de fonctionnement des services en réponse aux besoins des usagers, du public cible et des territoires.

Le poste est basé à Ajaccio ou Bastia.

II/ ATTIVITÀ PRINCIPALE / ACTIVITES PRINCIPALES

Expertise

- Manager les unités techniques d'Ajaccio et de Bastia
- Ordonner les opérations en fonction des procédures à respecter et en conséquence tenir les plannings des opérations et leur avancement
- Prévoir les commandes publiques et suivre les dépenses et recettes des opérations,
- Contrôler les livrables des prestataires extérieurs
- Négocier avec les CFC le planning des coupures de circulations ferroviaires dues aux opérations d'investissement.
- Constituer et tenir les référentiels ferroviaires de conception et de maintenance (infrastructures ferroviaires, signalisation ferroviaire, accessibilité, ...)
- Constituer et tenir les référentiels quais routiers et gares routières/PEM

Pilotage

- Participer à la définition des objectifs stratégiques de la direction et les décliner en objectifs opérationnels
- Prendre les décisions nécessaires au fonctionnement du service, au moyen d'éléments de diagnostic, d'analyse et de propositions
- Contribuer dans le cadre du service aux projets transversaux et/ou stratégiques de la collectivité
- Mettre en place le contrôle et le suivi de l'activité, notamment au moyen d'outils dédiés (Délégations, tableaux de bord de la direction adjointe des chemins de fer et mobilités)
- Organiser et planifier le travail des équipes, selon les priorités définies, en fonction des compétences nécessaires et disponibles et procéder aux ajustements de l'activité
- Mettre en place et suivre la répartition des responsabilités et activités, notamment auprès des encadrants opérationnels.

Gestion des moyens : ressources humaines, financières et techniques

- Emettre les avis concernant le recrutement, l'affectation et les événements de carrière des agents du service
- Procéder à l'évaluation des agents du service
- Veiller à la santé et la sécurité des personnels du service en relation avec les acteurs de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement du travail : prendre les mesures nécessaires, contrôler l'application des règles ; s'assurer des conditions de travail, notamment par le

suivi des observations formulées sur le registre hygiène et sécurité, et des interventions qu'elles nécessitent

- Veiller au maintien et au développement des compétences des agents, en fonction des nécessités et des objectifs du service ainsi qu'à l'accompagnement de leur évolution professionnelle ; exprimer et hiérarchiser les besoins de formation ; suivre la mise en œuvre des actions de formation correspondantes
- Valider les choix de cycle d'activité en matière de gestion des temps et des activités et procéder à l'arbitrage et aux régulations nécessaires.
- Veiller à l'application du règlement intérieur
- Gérer les crédits de fonctionnement du service : répartition, suivi et contrôle des dépenses
- Exprimer et hiérarchiser les besoins en matière de moyens techniques et informatiques et veiller à leur bonne mise en œuvre

Animation d'une équipe

- Mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'animation du service : réunions, entretiens individuels...
- Superviser, accompagner et soutenir, mobiliser et valoriser le travail des agents
- Traiter des questions individuelles et interindividuelles (ajustements dans l'activité, gestion de conflits, situations délicates), prendre les décisions justifiées, orienter vers les acteurs compétents et relayer auprès de la hiérarchie les situations le justifiant

Information/veille

- Rendre compte régulièrement de l'activité du service et de ses résultats à sa hiérarchie
- Assurer la diffusion d'information au sein du service, individuelle ou collective, par tous moyens utiles et adaptés aux situations de travail des agents et veiller à l'expression des agents placés sous sa responsabilité, et le cas échéant, au suivi des attentes et propositions validées
- Assurer une fonction de veille documentaire (réglementaire, technologique) dans sa spécialité
- Participer à des instances internes et/ou externes et apporter une contribution dans sa spécialité
- Prendre part aux réunions d'encadrement élargi

III/ CUNNISCENZE È CAPACITÀ RICHIESTE / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Sapè fà / Savoir-faire :

- Accompagner et orienter les encadrants de proximité et/ou les agents au moyen de démarches managériales et de communication
- Prendre toute décision adaptée au service au moment opportun
- Mobiliser l'équipe autour des projets du service, accompagner le développement des compétences des agents
- Coopérer et échanger des informations dans le cadre d'un réseau professionnel interne et externe
- Analyser des situations de travail
- Mettre en place une organisation du travail et un niveau de délégation efficaces
- Négocier des moyens (sur le plan humain, financier ...) et optimiser la gestion des moyens alloués

- Utiliser le mode de communication adapté au contexte et aux situations de travail des agents
- Etre attentif et intervenir en prévention des risques professionnels et psychosociaux, alerter et agir en cas de risque avéré
- Mettre en œuvre les techniques de conduite de projet
- Rédiger des écrits professionnels circonstanciés
- Conduire un entretien professionnel
- Conduire une réunion de travail

Sapè / Savoirs :

- Connaissance approfondie des disciplines de la famille professionnelle où ses fonctions s'exercent, ainsi que de l'environnement technique et professionnel relatif à sa spécialité
 - Connaissance dans le domaine des infrastructures de transports : infrastructures, signalisation ferroviaire
 - Connaissance dans le domaine des matériels roulants ferroviaires et des outillages (dépôts, ponts roulants, équipements divers fluides ...)
- Connaissance de la politique, de l'organisation et des missions de la collectivité
- Connaissance du cadre budgétaire, juridique et comptable de sa direction et/ou de la collectivité
- Connaissance du cadre de gestion du personnel titulaire et contractuel de la fonction publique (carrière, évaluation, absences, mesures disciplinaires...) et des règles d'aménagement du temps de travail
- Connaissance de la réglementation et des dispositifs en matière :
 - Connaissances en marchés publics (ordonnance, décret, actualités) et des CCAG,
 - Traitement des contentieux marchés publics, et procédures DUP
 - Connaissance du code des Transports et du Code Général des Collectivités Territoriales,
 - Cadre réglementaire et économie des systèmes d'exploitation de transport public,
 - Connaissance des délégations de service public dans le domaine des transports,
 - Connaissances code de l'urbanisme, code de l'environnement, code de l'expropriation, Code GPPP...
- Connaissance des instances et des processus de décision
- Connaissance des outils de gestion mis à disposition par la collectivité
- Connaissance des acteurs et des règles en matière d'hygiène et de sécurité dans sa spécialité
- Connaissance des techniques de communication
- Définir les objectifs d'entretien annuel des agents en cohérence avec les missions du service et plus largement les missions et activités de la direction
 - Maîtrise de la langue Corse souhaitée ou être disposé à suivre une formation en langue Corse

Sapè esse / Savoir-être :

Force de proposition auprès du directeur et du directeur adjoint

Sens de la relation

Autorité, capacité d'écoute et au management des agents placés sous son autorité

Capacité à résister au stress et à prendre du recul

Faire preuve d'opiniâtreté et de détermination dans la conduite de projets

Faire preuve d'implication et de pédagogie pour former durablement une nouvelle équipe technique